



Calendrier du cycle de mobilité du printemps 2021 (hors postes de direction, d'enseignants et CPE)

Publication de la liste des postes sur BO agri : **Jeudi 4 mars 2021**

Date limite de candidatures pour tous les agents (externes et internes) : **lundi 5 avril 2021**

Fermeture du portail Agrimob de télécandidature : **lundi 5 avril 2021 (minuit)**

NOTE DE SERVICE : [SG/SRH/SDCAR/2021-22](#) du 12 janvier 2021

LES ETAPES A RETENIR	LES DATES
Le Chef de service (Unité Opérationnelle): Saisit dans Agorha les avis et classements sur les demandes de mobilité relatives à sa structure.	Du jeudi 22 avril au vendredi 30 avril 2021
Les IGAPS et assistantes saisissent les avis sur les candidats	Du lundi 3 mai au jeudi 6 mai 2021
Communication aux agents candidats du classement individuel - motivation communiquée sur demande expresse de l'agent auprès de la structure recruteuse/UO	Jeudi 27 mai 2021
Réunion décisionnelle n°1	Mercredi 9 et jeudi 10 juin 2021
Publication des résultats de la réunion décisionnelle n°1	Mardi 15 juin 2021
Réunion décisionnelle n°2 (avec arbitrage final)	Vendredi 25 juin 2021
Publication des résultats de la réunion décisionnelle n°2	Mercredi 30 juin 2021
Date de prise de poste de principe	1^{er} septembre 2021 (décalage possible jusqu'au 1 ^{er} décembre 2021)

Rappelons que la Loi de transformation de la fonction publique, à laquelle s'est opposée FO, a modifié le rôle des CAP existantes. Depuis 2020, ces instances n'ont plus compétences sur les mobilités. Elles ne sont plus examinées par vos représentants élus.

Néanmoins, **vos élus FO EA** peuvent vous aider tout au long du processus de constitution de votre dossier si besoin et veiller au respect des critères prévus dans le guide du recrutement.

Ils peuvent aussi vous accompagner si vous décidez de déposer un recours contentieux contre l'avis de l'Administration.

En cas de question, contactez, Nathalie SUCHAIL : nathalie.suchail@agriculture.gouv.fr



B413 - 78 rue de Varenne - 75349 PARIS 07 SP

@ foenseignementagricole@agriculture.gouv.fr

☎ 01 49 55 81 42 - 🌐 www.foenseignementagricole.fr



www.facebook.com/foenseignementagricole/



twitter.com/FOENSAGRI